

# FONDS D'INITIATIVES JEUNES 2024

## La campagne 2024 est lancée !

2024 // Alençon

Créé en 2015, le Fonds d'Initiatives Jeunes (FIJ) permet à la Ville d'Alençon de donner un coup de pouce financier aux jeunes de 16 à 25 ans pour mener leurs projets sur le territoire.



Le Fonds d'Initiatives Jeunes bénéficie chaque année d'un budget global de 20 000 €. Chaque candidat peut recevoir au maximum 3 000 €, une somme qui ne doit pas être supérieure à 90 % du coût global du projet. Ce dernier doit être réalisable et bénéficier d'une manière ou d'une autre à la ville d'Alençon et à ses habitants. Toutes les thématiques sont recevables : du développement économique à l'événementiel en passant par la lutte contre les discriminations au développement durable. **Aucune limite n'est posée à la créativité.**

Le jury présidé par Coline Gallerand, conseillère municipale déléguée à la jeunesse, se réunit trois fois par an (mars, juin et novembre). La campagne 2024 a donc commencé ! Et pour mettre en valeur le dispositif, des vidéos de deux anciens lauréats Valentin Quiclet dit Oxeramik (création d'une entreprise de poterie) et Titouan Lefrou et ses affiches vintage sur les monuments alençonnais (création d'une micro entreprise) circulent sur les réseaux sociaux. **Ils ont osé concrétiser leur idée, ils ont été aidés, pourquoi pas vous ?**



### ► Pratique

Pour déposer une candidature, contacter le service Démocratie Participative en fournissant les éléments nécessaires au traitement du dossier : nom, âge, coordonnées et un résumé du projet sous n'importe quel

---

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Jeudi 8 février 2024

---

format (texte, vidéo, audio, visuel...). Les candidat(e)s seront ensuite recontacté(e)s et, si les conditions sont remplies, un rendez-vous sera proposé pour constituer le dossier en vue de la préparation au jury.

**Service Démocratie Participative**  
**Tél. 02 50 90 42 05**  
ou [democratie.participative@ville-alencon.fr](mailto:democratie.participative@ville-alencon.fr)